



## Veille info-Décembre 2023

### **Décembre, le mois de la générosité, du DON et MÉCÉNAT**

**CONTRIBUABLES** : vous pouvez faire des dons et obtenir une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu net imposable donc un don de 100 euros ne vous coûte que 33 euros, MAIS vous donnez 100 euros à l'association de votre choix !

**A titre personnel, j'ai effectué des dons pour 2023 à hauteur de 1 186 euros répartis sur les associations suivantes COUT RESIDUEL 391,00 EUROS soit environ 1 euro par jour !**

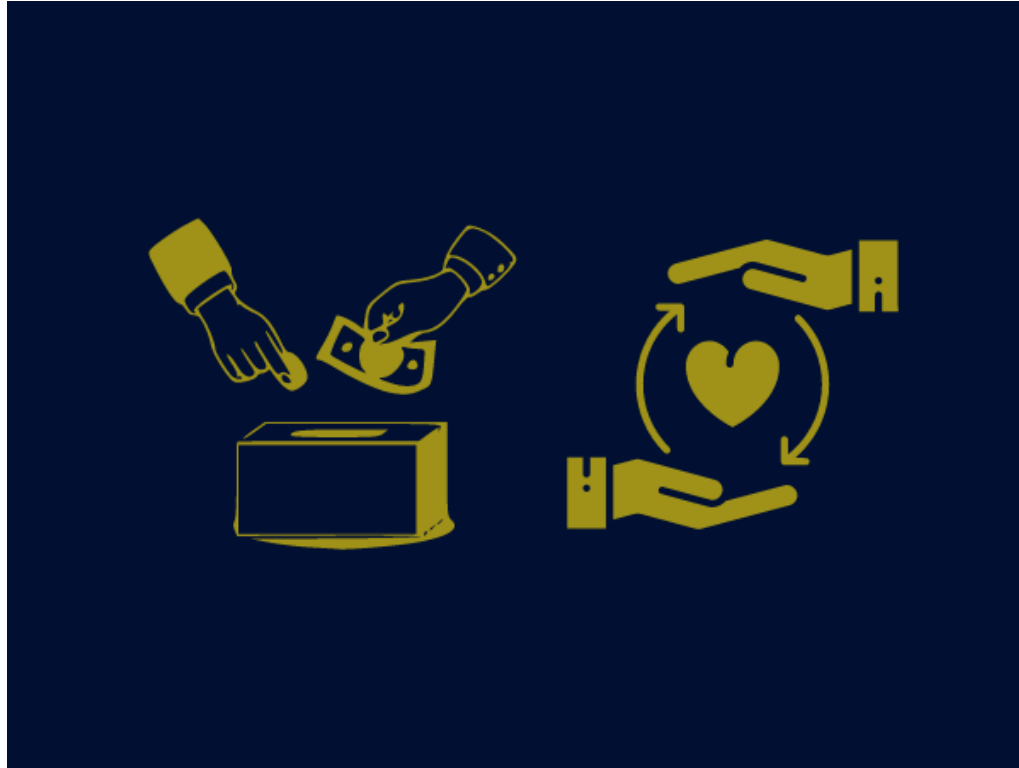
**Institut Sainte Catherine à Avignon**, association d'aide aux femmes cellule esthétique

**Les roses poudrées**, association d'aides aux femmes atteintes de cancer

**Vertical combat**, au travers du programme ASSOCIATION de la coopérative EMRYS

**Cœur de Gazelles à Villeneuve les Avignon**, en faveur des sinistrés du séisme du MAROC en septembre

**Et vous ? laissez vous tenter c'est maintenant car SEULS les dons versés avant le 31/12/2023 seront reportables sur votre avis d'imposition en avril 2024.**



**A NE PAS MANQUER CÔTÉ PRO !**

**1. PRIME PEPA dernier versement possible au 31/12/2023**

ON FONCE et on profite de ce dispositif fiscal qui ne SERA PAS RECONDUIT en 2024...

C'est la possibilité de verser au maximum 6 000 euros par salarié SANS impôt pour lui et SANS cotisation sociale pour la structure.

**ATTENTION IL FAUT FAIRE FIGURER LA PRIME ET LA  
VERSER AVANT LE 31/12/2023**

**2. CHEQUES CADEAUX et CHEQUES ANCV**

Bientôt Noël ? un mariage ? une naissance ? bref autant d'évènements qui vous permettent en tant qu'employeur d'offrir des chèques cadeaux dans la limite de 183 euros SANS cotisation SANS impôt

Cadeaux aux salariés : Pour être exonéré de cotisations de sécurité sociale, le montant des bons d'achat et cadeaux attribués à un salarié ne doit pas excéder 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale, par événement et par année civile, soit 183 euros en 2023.

**En plus cette année**, afin d'encourager une large participation du public à la Coupe du monde de rugby 2023 et aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les comités sociaux et économiques (CSE), ou les employeurs en l'absence de CSE, peuvent accorder aux salariés des bons d'achat et /ou des cadeaux en nature au titre de ces deux compétitions sportives dans des conditions exceptionnelles, le montant total des bons d'achat et/ou cadeaux en nature attribués au titre de ces deux compétitions sportives ne doit pas dépasser 25 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale par salarié et par année civile (en 2023 et 2024), soit 917 € en 2023



**A NE PAS MANQUER CÔTÉ ASSOCIATIONS  
SPORTIVES**

## 1. DERNIERE LIGNE DROITE POUR LES PASS SPORT

Nouveauté cette année, le Pass'Sport sera désormais accepté pour l'adhésion à une structure des loisirs sportifs marchands comme une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, qui proposerait une offre d'un minimum de 3 mois pour un abonnement et d'au moins 12 séances pour des « tickets ». Il sera également ouvert sur tout le territoire aux 5 000 associations agréées Sport ou Jeunesse et Education Populaire proposant une activité sportive. Ces évolutions permettront de diversifier l'offre accessible et de favoriser ainsi pour le plus grand nombre la pratique d'une activité physique et sportive dont les bienfaits sur la santé et le bien-être sont reconnus.

## 2. LES DISPOSITIFS PEPA ET CHEQUES CADEAUX SONT AUSSI VALABLES POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

**AVIS** Vous avez été **satisfait** de mon accompagnement, des conseils reçus, des subventions obtenues et de mon accompagnement, prenez 2 minutes de votre temps et laissez votre avis en cliquant [ici](#) ou en flashant le QR Code.

**VISITEZ** notre site et retourvez plein d'astuces sur [www.juliesanconseil.com](http://www.juliesanconseil.com)

**INFO VEILLE** Ne passez pas à côté d'un **dispositif fait pour vous**, et inscrivez-vous à mon **INFO VEILLE MENSUELLE** c'est [ici](#),  
bonne lecture à vous !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2024 !

Julie



Vous avez été satisfait de mon accompagnement, des conseils reçus, des subventions.

Prenez 2 minutes de votre temps et laissez votre avis en cliquant ici

<https://g.page/r/CTBG3Vc14r7XEEM/review>

## Julie San Conseil

<https://www.juliesanconseil.com>

2 Rue Sylvain Gagnière, 84000, AVIGNON

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.



[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

